

mais, après avoir consulté les officiers de la ci-devant ville de Saint-Henri sur la manière dont cette section a toujours été interprétée jusqu'à ce jour par toutes les parties intéressées, nous sommes d'opinion que l'interprétation de cette clause, telle que nous la donnons ci-dessus, est la véritable. Dans tout ce règlement il n'est aucunement fait mention du diamètre que doivent avoir les tuyaux à l'eau. Il est dit tout simplement qu'ils doivent être de première qualité de tuyaux en fonte.

Nous avons l'honneur d'être, Messieurs, vos humbles et obéissants serviteurs,

L.-J. ETHIER,
Procureur et Avocat en Chef de la Ville.
 (Pour les avocats de la Ville.)

Clause 6 of the by-law seems somewhat ambiguous in its wording, but after consulting the officials of the former City of St. Henry, as to how this section had been construed by all interested parties, we are of opinion that the above interpretation of said clause, given by us, is the true one.

The diameter which the mains were to have is not mentioned in the by-law. It is simply stated that they must be cast-iron pipes of the best quality.

We have the honor to be, Gentlemen, your humble and obedient servants,

L. J. ETHIER,
Chief City Counsel and Attorney.
 (For the City Attorneys.)

DELIBERATIONS

COMMISSION DES MARCHES

Compte rendu de l'assemblée du 31 mai

Sont présents: MM. les échevins Lévy, président, Bumbray, Turner, Séguin, Martin et Guay.

1.—Les commerçants de fruits du marché Bonsecours, rue des Commissaires, se présentent devant la Commission au sujet du projet de mettre à l'épreuve du feu les chambres chauffées de leurs magasins, lesquelles servent à faire mûrir les fruits.

M. l'échevin Bumbray propose, et il est

Résolu: Qu'un rapport soit présenté au Conseil demandant un crédit de \$2,000 devant être affecté à ces fins, et que l'estimé déjà soumis pour l'exécution de ces travaux et autres documents touchant cette question soient annexés audit rapport.

2.—Soumise et lue une lettre de M. L. Delorme demandant à louer l'étal No 26 du marché Saint-Antoine.
 Question différée.

3.—Soumise et lue une lettre de M. Thos. Wallace demandant à louer les étaux Nos 29-30 de l'extérieur du marché Saint-Antoine, aux conditions ordinaires.
 Accordée.

4.—Soumise et lue une lettre de M. Jas. O'Boerne, surintendant général de la Compagnie du Pacifique Canadien, au sujet des réparations à être exécutées au marché à Bestiaux de l'Est, déclarant que cette question sera immédiatement prise en considération.

Résolu: Que cette lettre soit reçue et acceptée.

5.—Sont ouvertes par le sous-greffier de la Ville les soumissions suivantes pour la construction d'un escalier en fer au marché Bonsecours:

	Soumission	Dépôts
T. Paquin	\$550.00	\$ 82.50
Jos. Paquette	755.00	113.25
John Watson & Son	950.00	142.50

Sur proposition de M. l'échevin Bumbray, il est

Résolu: Que la plus basse soumission, celle de M. T. Paquin, soit acceptée au prix spécifié, et que les travaux soient exécutés conformément au plan et devis préparés par M. L.-R. Montbriant, architecte, et qu'un rapport soit présenté au Conseil en conséquence.

Il est aussi

Résolu: De remettre aux autres soumissionnaires les dépôts par eux effectués avec leur soumission.

6.—M. Stuart Howard, sous-inspecteur conjoint de la Ville, soumet le plan et les devis pour la construction d'égouts au marché à Bestiaux de l'Est.

MARKET COMMITTEE

Report of Meeting held the 31st of May.

Present: Ald. Lévy, chairman, Bumbray, Turner, Séguin, Martin and Guay.

1.—The fruit dealers of Bonsecours market, on Commissioners street, appeared before the Committee, in connection with the proposed fire-proofing of rooms, heated in their stores, for ripening purposes.

Ald. Bumbray moved, and it was

Resolved: That a report be made to Council asking for an appropriation of \$2,000 for said purpose, and that the estimate already submitted for said work and other documents concerning this matter, be annexed to said report.

2.—Submitted and read a letter from Mr. L. Delorme asking to rent stall No. 26 in St. Antoine market.

Consideration deferred.

3.—Submitted and read a letter from Mr Thos. Wallace asking to rent stalls Nos. 29-30, outside of St. Antoine market, on the usual conditions.

Granted.

4.—Submitted and read a letter from Mr. Jas. O'Boerne, general superintendent of the Canadian Pacific Railway Co., anent repairs to be made at the Eastern cattle market, stating that the matter would be immediately attended to.

Resolved: That said letter be received and accepted.

5.—There were then opened, by the Asst. City Clerk, the following tenders for the erection of an iron staircase at the Bonsecours market.

	Tender	Deposits
T. Paquin	\$550.00	\$ 82.50
Jos. Paquette	755.00	113.25
John Watson & Son	950.00	142.50

On motion of Ald. Bumbray, it was

Resolved: That Mr. T. Paquin's tender, being the lowest, be accepted at the price specified, and that the work be made in conformity with plans and specifications prepared by Mr. L. R. Montbriant, architect, and that a report be made to Council accordingly.

It was also

Resolved: That the other tenderers be refunded their deposits made with their tenders.

6.—Mr. Stuart Howard, deputy City Surveyor, submitted the plan and specifications for the construction of sewers at the Eastern cattle market.